



LES CLÉS POUR ANTICIPER ET AGIR

2022



**CATALOGUE
DES FORMATIONS
DES REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL**

- CSE
- SANTÉ SECURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- COMITÉS DE GROUPE ET COMITÉS EUROPÉENS
- OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE
- FORMATIONS D'ACTUALITÉ
- CHSCT – FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

LE GROUPE APEX-ISAST

ET LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

“ ÊTRE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL C'EST...

Comprendre les comptes de votre entreprise ou de votre groupe, anticiper les difficultés et devancer les réorganisations, cerner les enjeux sur l'emploi, les conditions de travail et les rémunérations, clarifier la stratégie et ses conséquences, repérer les impacts des projets sur l'organisation du travail...

Mais aussi, prévenir les risques pour la santé, analyser les conditions de travail et proposer des alternatives...

... Autant de sujets de préoccupation pour les instances représentatives du personnel

... Autant de possibilités d'y répondre, en utilisant les moyens que vous offre la loi.

LE GROUPE APEX-ISAST, C'EST...



100 CONSULTANTS, EXPERTS ET FORMATEURS au service des instances de représentation des personnels et des organisations syndicales pour vous permettre d'agir avec clarté et pour obtenir les analyses et les informations nécessaires à l'action.



UN GROUPE INDÉPENDANT travaillant avec objectivité et opiniâtreté au service exclusif des salariés et de leurs représentants.



ES EXPERTISES du cabinet APEX (expertise comptable, sociale, économique et financière), du cabinet ISAST (expertise santé et conditions de travail) et de leur Institut de formation.



DES COMPÉTENCES MULTIPLES ET COMPLÉMENTAIRES des Experts d'APEX et des

Experts en santé et conditions de travail d'ISAST nous permettent de constituer rapidement des équipes opérationnelles, avec tous les savoir-faire nécessaires, sur tous les types de missions et dans tous les secteurs économiques, de la PME à la multinationale cotée en Bourse



UNE IMPLANTATION RÉGIONALE pour favoriser la réactivité et la proximité nécessaire avec les élus.



UNE EXPÉRIENCE ACCUMULÉE AU FIL DES ANS ET DES MISSIONS de toute nature vous donne la garantie d'un accompagnement pertinent à vos côtés.

Forts d'une expérience pratique de plus de vingt ans auprès des représentants du personnel avec près de 2 000 élus formés chaque année, nous dispensons des formations résolument opérationnelles en petits groupes.

Qu'il s'agisse de votre premier mandat ou de renforcer vos connaissances, nos formations vous permettront de maîtriser les nouveaux dispositifs légaux, via des stratégies susceptibles d'optimiser la représentation de vos collègues ou de défendre au mieux leurs intérêts.

Notre approche personnalisée prendra en compte votre secteur d'activité, votre actualité et la taille de votre structure.

Nous vous accueillerons chez nous ; le cas échéant, nous nous déplacerons. Le distanciel est également possible.

Enfin, nous pouvons vous accompagner dans la préparation de vos négociations, que ce soit le renouvellement de vos instances ou un accord de performance collective, une rupture conventionnelle collective, une restructuration...»

Pour prolonger la formation, nous restons à votre écoute avec une assistance téléphonique gratuite de six mois sur tous les sujets abordés lors de la session.

Toutes nos formations sont désormais organisables en visioconférence. Avec une taille de groupe facilitant la participation de tous, nos formateurs mettent en œuvre une pédagogie interactive adaptée au mode distanciel.

Pour en savoir plus sur une de nos formations, rendez-vous sur notre site Internet www.apex-isast.fr à la rubrique **formation des élus** ou contactez-nous :

Alexandra Veyrie Tél : 01 53 72 00 11 | 06 76 46 59 87

Jessica Loison Tél : 01 53 72 00 10

formation@apex-isast.fr



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.





Une palette complète de formations au service de tous les représentants du personnel



Organisme agréé pour les formations CSE et CHSCT

SOMMAIRE

FORMATION CSE

Formation économique des membres du CSE//4 jours	P.12
Actualités CSE – fonctionnement et attributions économiques et professionnelles//1 jour 	P.13
Négocier ou renégocier un accord CSE//1 jour	P.14
Fonctionnement et attributions du CSEC//2 ou 3 jours 	P.14
Règlement intérieur CSE//1 jour	P.15
Formation économique des membres du CSE – renouvellement//2 ou 3 jours	P.15
Formation santé, sécurité et conditions de travail//3 jours	P.16
Formation santé, sécurité et conditions de travail//5 jours	P.17
Actualités CSE – Attributions santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)//1 jour 	P.18
Formation santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE – renouvellement//3 ou 5 jours	P.19
Formation des membres du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés//3 ou 5 jours	P.19
Réclamations//1 ou 2 jours	P.20
Représentants de proximité//1 ou 2 jours	P.20
Secrétaire et secrétaire adjoint du CSE//1 jour	P.21
Trésorier et trésorier adjoint : gérer les budgets du CSE//2 jours	P.22

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

Préparer la consultation ou la négociation sur le télétravail//1 jour 	P.23
Formation professionnelle//2 jours	P.24
Égalité professionnelle//2 jours	P.25
Participation, intéressement et épargne salariale//2 jours	P.26
Préparer la consultation sur la politique sociale//2 jours	P.26
Entretiens individuels d'évaluation//1 jour 	P.27
Temps de travail, organisation du temps de travail//2 jours	P.28
Agir face aux restructurations et aux fusions//2 jours	P.29
Agir face aux fusions et aux cessions//1 jour	P.30

Agir face aux réorganisations internes//1 jour	P.31
Rupture individuelle du contrat de travail//1 jour	P.31
Entretiens préalables aux licenciements//1 jour 	P.31
Repères sur l'assurance chômage//1 jour 	P.31
Diagnostic économique et financier//2 jours	P.32
Mise en place d'une unité économique et sociale (UES) et ses conséquences//1 ou 2 jours	P.32

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ

Agir sur les risques psychosociaux//2 jours	P.33
Agir face au burn out//1 jour 	P.34
Document unique d'évaluation des risques professionnels//1 ou 2 jours	P.35
Enquêtes après accident du travail et méthode de l'arbre des causes//2 jours 	P.35
Agir contre la pénibilité au travail//1 jour 	P.36
Harcèlement et discriminations//1 jour 	P.37
Comprendre les mécanismes de l'excellence opérationnelle et du lean//1 jour 	P.37
Agir sur les projets modifiant les espaces de travail//1 jour	P.38

OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

Préparer les élections professionnelles//1 jour 	P.39
Préparer la négociation obligatoire sur la rémunération//2 jours	P.40
Préparer la négociation obligatoire sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail//2 jours	P.41
Préparer la négociation obligatoire sur la gestion des emplois et des parcours professionnels (ex-GPEC) //2 jours	P.42
Représentation syndicale dans l'entreprise//1 jour	P.43
Communiquer avec les salariés//1 jour	P.43

FORMATIONS CHSCT

Formation des membres du CHSCT fonction publique hospitalière//5 jours	P.43
--	------

COMITÉ DE GROUPE

Comité de groupe//1 jour	P.43
--------------------------	------

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

Comité d'entreprise européen//1 jour	P.43
--------------------------------------	------



Retrouvez toutes nos informations sur le site internet www.apex-isast.fr rubrique : Formation des élus



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE



UN SUIVI TOUT AU LONG DE LA FORMATION

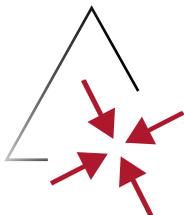
Nos séminaires sont animés par **des consultants en droit social, en santé, sécurité et conditions de travail et des experts économiques et financiers** qui ont choisi de mettre leurs compétences professionnelles et leur expérience au service des représentants du personnel.

Nos formateurs sont **des femmes et des hommes de terrain**, qui sauront vous apporter **des réponses immédiates** grâce à un ton résolument **concret et pratique**, favorisant les échanges avec les élus.

Afin de faciliter l'application de la formation en situation de travail, nous proposons des mises en situation. Ces exercices permettent une véritable acquisition de savoir-faire, en confrontant les participants à leurs pratiques et aux problèmes qu'ils rencontrent, et en recherchant ensemble les moyens de les résoudre.

- **En amont** de la formation, vous recevrez à votre demande **un appel du formateur pour adapter le contenu** à vos attentes spécifiques.
- **En début** de formation, vous recevrez **un dossier pédagogique**. Remis à chaque participant, c'est **un véritable guide pratique** servant de référence quotidienne aux élus et régulièrement mis à jour des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.
- **À la fin** de la formation, chaque stagiaire remplit **une fiche d'évaluation**. Elle nous permet de prendre en compte **les observations et suggestions** des participants pour améliorer nos stages.

LES DIFFÉRENTES FORMULES

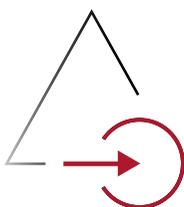


STAGES INTER-ENTREPRISES

Organisés à Paris, ils permettent la confrontation et le partage d'expériences entre élus d'horizons différents.

En fonction des conditions sanitaires, nos formations en inter-entreprises sont amenées à être transformées en visioconférence.

Pour assurer la participation active de chacun, nos séminaires ne regroupent jamais plus de **15 personnes**.



STAGES INTRA ENTREPRISE

Toutes nos formations **peuvent être réalisées sur mesure**, spécifiquement pour **votre comité, aux dates et lieu de votre choix**.

Le programme est adapté pour prendre en compte les spécificités de votre entreprise, la pratique des élus, les problèmes rencontrés et la recherche des moyens pour les résoudre.

Pour répondre au mieux aux attentes des élus et à leur environnement de travail, **nous construisons notre animation à partir de vos propres documents** (accords, ordres du jour et PV, document unique sur les risques professionnels, bilans...).

Ces formations sont l'occasion de renforcer la cohésion entre élus en vous permettant de travailler ensemble sur des problématiques concrètes et de partager le même niveau d'information.

Le tarif est forfaitaire, quel que soit le nombre de participants. N'hésitez pas à nous contacter pour un devis personnalisé.

Si vous le souhaitez, nous mettons à disposition gratuitement nos salles de formation à Paris, Lille et Lyon (en fonction de nos disponibilités).

Toutes nos formations sont organisables en visioconférence. Avec une taille de groupe facilitant la participation de tous, nos formateurs mettent en œuvre une pédagogie interactive adaptée au mode distanciel.



FORMATIONS SUR MESURE

Vous n'avez pas trouvé dans ce catalogue le thème dont vous avez besoin? Contactez-nous! Nous pouvons élaborer une formation sur mesure permettant de répondre précisément à vos attentes.



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Faites-nous part des situations de handicap des représentants voulant se former : nous rechercherons ensemble les moyens d'adapter la formation à tous.

CES ÉLUS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

Nous avons récemment formé les représentants des instances suivantes :

Agro-alimentaire : Blédina, Danone, Hill's Pet Nutrition, Nestlé Waters M&D, Perrier, etc.

Assurances/Banques : Amundi, BNP Paribas, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Crédit du Nord, Cofidis, CGL, Groupama, Interfimo, Natixis Interépargne, Société Générale, etc.

BTP : Campenon Bernard Construction, Cégélec Missenard, Centre scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), Eurovia Dala, Jean Lefebvre, Rabot Dutilleul Construction, Sobéa Environnement, Sogea, Vinci construction SI, etc.

Commerce : Darty, FNAC Relais, Gibert Joseph, Hanes France (Dim), H & M, Ikea, Lagardère Paris Racing, L'Oréal produits de Luxe, LVMH, Parfums Christian Dior, PPR, Xerox etc

Éducation/Apprentissage : AFPA, Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), La Fémis, Université Catholique de Lille etc.

Industrie : 3 M, Air Liquide DTA, Eaton, Faurecia, GDF SUEZ Trading, Otis, Mentor Graphics, Michelin, Plastic Omnium, Renault Cléon, RTE, Saint Gobain Emballage, Siemens IC, Total TRTG, Thales Air Systems, etc.

Pharmacie/Chimie : Astrazeneca, Biogen Idec, Daiichi Sankyo, Gilead Sciences, GlaxoSmithKline, Groupe ELITech, Lilly, Merial, Merck Santé, Nutricia, Phoenix Pharma, Recipharm, Sanofi, etc.

Presse/Communication/Audiovisuel/Établissement culturel : 104, Dunod, Groupe Express Roularta, Groupe Psychologies, Hachette Filipacchi, Hachette Livre, INA, Lagardère Active, Le Point, TNS Sofres, Young & Rubicam, etc.

Santé/Associations : ASAMAD, Association des Paralysés de France (APF), Ensemble Hospitalier de l'Institut Curie, Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble, Hôpital privé de Bois-Bernard, La Sauvegarde du Nord, Maison de retraite de Melesse, Ordre de Malte etc.

Services : Adecco, ASPP, Bureau Veritas, CPAM, CRIT, Dassault Systèmes, France Télécom, Groupe Valophis, Initial, La Banque Postale, Orange, Pitney Bowes, Pôle Emploi, UNSS, etc.

Tourisme/Transport/Loisirs : Adagio, Air Austral, Carlson Wagonlit, Corsair, Exapaq, France Galop, Hilton, Nouvelles Frontières, OSAC, Plaza Athénée, TUI France etc.

LE DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

LES ÉLUS DU CSE

FORMATION ÉCONOMIQUE – ENTREPRISES D'AU MOINS 50 SALARIÉS

Les titulaires CSE ont droit à un stage de 5 jours maximum tous les 4 ans de mandat (art. L. 2315-17 et L. 2315-63). Ils ont le choix de l'organisme (art. R. 2154-4).



LE FINANCEMENT

Le financement de cette formation est assuré :

- Par l'entreprise pour les salaires : le temps consacré à la formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation
- Par le CSE sur son budget de fonctionnement, sauf accord plus intéressant : coût pédagogique et éventuels frais de déplacement et de séjour

La législation ne prévoit pas de droit à la formation pour les suppléants. Cette formation pourrait être financée :

- Par les élus titulaires qui peuvent donner des heures de délégation aux suppléants pour se former.
- Par la direction. En effet, un certain nombre d'entreprises acceptent que les suppléants prennent part à la formation et prennent en charge tout ou partie de ces frais. Une négociation sur cette question peut être ouverte
- Par le budget de fonctionnement du CSE

FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Tous les élus du CSE (titulaires et suppléants) ont droit à une formation complètement prise en charge par l'employeur tous les 4 ans de mandat (art. L. 2315-17 et L. 2315-18). Chaque élu peut choisir librement son organisme de formation parmi les organismes agréés pour la formation SSCT. L'employeur n'a pas le droit d'imposer un prestataire (art. R. 2315-17).

Cette formation est organisée sur une durée minimale de 5 jours pour les élus effectuant leur premier mandat. En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale de 3 jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise et de 5 jours pour les membres de la CSSCT dans les entreprises d'au moins 300 salariés.



LE FINANCEMENT

Le financement de cette formation est assuré complètement par l'entreprise (art. L. 2315-18 modifié). Ce qui comprend :

- Les salaires : le temps consacré à la formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation
- Le coût de la formation, à concurrence d'un montant qui ne peut dépasser, par jour et par stagiaire, 36 fois le montant horaire du SMIC (soit 380,52 € au 1^{er} janvier 2022)
- Les frais de déplacement, de séjour et de déjeuner dans certaines limites (nous consulter)

Cependant, pour les entreprises de moins de 50 salariés, le financement de cette formation peut être supporté par l'opérateur de compétence (Opco).

LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX ET LES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des représentants de proximité et des délégués syndicaux (art. L. 2315-61). Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

Certaines entreprises acceptent de prendre en charge ces formations, soit totalement (salaires et coût du stage), soit partiellement (seulement le coût du stage, la participation des élus se faisant sur leur crédit d'heures).

LES MEMBRES DU CHSCT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Les représentants du personnel dans les CHSCT de la fonction publique hospitalière bénéficient de 5 jours de formation entièrement pris en charge par la direction. Cette formation est renouvelée lorsqu'ils ont exercé leur mandat pendant 4 ans, consécutifs ou non. Avec l'accord de l'employeur, ce congé est fractionnable en deux fois.



APEX-ISAST FORMATION est un organisme de formation inscrit sous le numéro 11.75.37185.75 auprès du Préfet d'Île-de-France et agréé pour les formations CSE et CHSCT

VOS DÉMARCHES

LA LETTRE DE DEMANDE DE CONGÉS DE FORMATION

Les élus doivent demander leurs congés pour les formations CSE et CHSCT auprès de leur employeur. La lettre de demande de congé de formation est à adresser au minimum 30 jours à l'avance. Chaque élu doit s'assurer que sa demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les 8 jours (art. L. 2145-11 et R. 2145-5).

Ce congé est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis favorable du CSE, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise ou lorsque le contingent annuel de jours de congés de formation économique, sociale et syndicale de l'entreprise est épuisé. La non-réponse de l'employeur est considérée comme un consentement. En cas de litige, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.

Chaque élu peut choisir librement l'organisme auprès duquel il souhaite se former à partir du moment où celui-ci dispose d'un agrément.

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation les... 2022 dans le cadre de la formation économique des élus du CSE en application de l'article L. 2315-63 du Code du travail.

L'organisme responsable de cette formation est Apex-Isast Formation inscrit comme organisme de formation sous le numéro 11.75.37185.75 et agréé pour la formation des élus du CSE.

Je vous fournirai à mon retour une attestation de présence au stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

FORMATION SUR LA SANTÉ, SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation du ... 2022 dans le cadre de la formation santé-sécurité des élus du CSE en application de l'article L. 2315-18.

L'organisme responsable de cette formation est APEX-ISAST FORMATION inscrit comme organisme de formation sous le numéro 11.75.37185.75 et agréé pour la formation des élus du CSE.

Le prix de ce stage est de... euros HT pour les... jours. La formation se déroulera à...

Je vous fournirai à mon retour une attestation de présence au stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

LETTRÉ TYPE DE DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation du... au... 2022 dans le cadre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

L'organisme responsable de cette formation est APEX-ISAST FORMATION inscrit comme organisme de formation sous le numéro 11.75.37185.75 et agréé pour la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Le prix de ce stage est de... euros HT pour les... jours. La formation se déroulera à...

Je vous fournirai à mon retour une attestation de présence au stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Lettre type de demande de congé de formation des membres du CSE

Lettre type de demande de congé de formation des membres du CHSCT de la fonction publique hospitalière

FORMATIONS CSE

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE

Vous avez été élu-e au comité social et économique. Remplir à la fois les anciens rôles des DP, du CE et du CHSCT telle est votre difficile mission. Cette formation vous permettra de maîtriser le fonctionnement du comité, ses principales attributions, ainsi que la compréhension des comptes de l'entreprise. À compléter par la formation en santé, sécurité et conditions de travail, prise en charge par l'employeur pour tous les titulaires et suppléants.



DURÉE

4 JOURS



PUBLIC

Les membres du CSE

TARIF

Inter-entreprises
1400 € HT par élu

Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- Du 22 au 25 mars 2022
- Du 14 au 17 juin 2022
- Du 13 au 16 décembre 2022

PRÉREQUIS

Aucun

 **99 %** des élus recommandent cette formation.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit, notamment en portant les réclamations du personnel
- Gérer les activités sociales et culturelles

- Consultations obligatoires : thèmes et cadre des consultations
- Construire une stratégie de réunion
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

► MAÎTRISER LES POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du secrétaire, du président, du trésorier, du représentant syndical et du suppléant
- Règlement intérieur
- Gestion et utilisation des budgets du comité
- Réunions : fréquence, ordre du jour et procès-verbal
- Commissions
- Moyens : utilisation du crédit d'heures, protection, délit d'entrave
- Droits à l'expertise
- Droits d'alerte

► PORTER LES RÉCLAMATIONS DU PERSONNEL

- Se repérer parmi les différentes sources de droit
- Élaborer et défendre une réclamation

► GÉRER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

- Champ des possibles
- Obligations vis-à-vis de l'Urssaf

► COMPRENDRE LES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

- Décrypter les documents financiers remis par l'employeur : compte de résultat, soldes intermédiaires de gestion et bilan
- Les grandes questions à se poser : évolution de l'activité, ressources humaines, investissements, productivité, rentabilité, financement de l'entreprise
- Mise en pratique sur des exemples

► FAIRE DES INFORMATIONS ET CONSULTATIONS UN VÉRITABLE POUVOIR

- Informations obligatoires et base de données économiques et sociales

**FORMATIONS CSE****ACTUALITÉS CSE – FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES****DURÉE**
1 JOUR

Elu du CSE ayant déjà suivi la formation économique, vous voulez connaître les nouvelles lois et les jurisprudences récentes qui impactent le fonctionnement du comité et ses attributions (hors santé, sécurité et conditions de travail). Cette journée de formation est pour vous !

**PUBLIC**

Tous les membres du CSE

**PRÉREQUIS**

Aucun

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Loi climat et résilience d'août 2021 pour les CSE et les syndicats : élargissement des consultations et des expertises aux conséquences environnementales, enjeux de la transition écologique dans la négociation sur les emplois et les parcours professionnels
- Négociation sur les mobilités domicile-travail et mise en place possible du titre-mobilité
- Comment se saisir de ces nouvelles attributions

▶ FONCTIONNEMENT CSE : nouveaux règlements sur la comptabilité CSE, jurisprudences sur les heures de délégation

▶ ÉLECTIONS CSE : dernières jurisprudences sur l'électorat et les listes

▶ ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (LOI DE DÉCEMBRE 2021) : impacts sur l'index et l'information remise au CSE, nouvelles obligations pour les entreprises d'au moins 1000 salariés

FORMATIONS CSE

NÉGOCIER OU RENÉGOCIER UN ACCORD CSE

Maîtriser le cadre légal, analyser les pratiques et préparer efficacement la négociation.

 **DURÉE**
1 OU 2 JOURS

PUBLIC

Élus CSE, DS

PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

€ TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► CADRE DES NÉGOCIATIONS POUR METTRE EN PLACE DU CSE ET ORGANISER LES ÉLECTIONS

► NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS ET COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE CENTRAL

► COMPOSITION DU CSE ET TEMPS DISPONIBLE POUR LE MANDAT

► FONCTIONNEMENT DU CSE : réunions, commissions SSCT, autres commissions, budgets, formation, informations-consultations, expertises, base de données économiques et sociales, représentants de proximité

► POINTS CLÉS DE L'ORGANISATION DES PROCHAINES ÉLECTIONS



FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DU CSEC

Si vous êtes membres d'un CSE central, sans pour autant identifier précisément quelles sont les prérogatives vous incombant dans le cadre de ce mandat et, ce que stratégiquement vous pouvez initier voire instiller en vue de représenter au mieux les intérêts de vos collègues, cette formation vous est destinée.

 **DURÉE**
2 OU 3 JOURS

PUBLIC

Être membre d'un CSE central

PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

€ TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

Identifier le rôle des membres du CSE central, ainsi que leurs prérogatives. Améliorer le fonctionnement de cette instance, le cas échéant, en maîtrisant :

► LES POINTS CLÉS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CSE CENTRAL

- L'organisation de l'instance, moyens, réunions, votes

► LE RÔLE ÉCONOMIQUE DU CSE CENTRAL

- Informations-consultations obligatoires : thèmes, cadre, délais, base de données économiques et sociales
- Articulation CSE central/CSE d'établissement
- Expertises

- Droit d'alerte
- Budget de fonctionnement
- Se coordonner avec la commission SSCT centrale et les commissions SSCT locales

► LA STRATÉGIE DE RÉUNION

- Ordre du jour
- Préparatoire et conduite de la réunion plénière
- Procès-verbal, communication

**FORMATIONS CSE****LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSE****DURÉE**

Mettre en place ou faire évoluer un règlement intérieur conforme au droit et utile au quotidien pour les membres du CSE.

1 JOUR**PUBLIC**

Tous les membres
du CSE

**PRÉREQUIS**

Aucun



processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

► CADRE LÉGAL ET RECOURS**► COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL****► ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

- Gestion financière, diffusion et l'affichage du procès-verbal

► COMMUNICATION DU CSE AUPRÈS DES SALARIÉS

- Affichage de l'ordre du jour, affichage des résolutions majoritaires, communication par notes, affichage des extraits du PV

► ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Délégations, définition des fonctions, préparation et déroulement des réunions, organisations des consultations, gestion des activités sociales et culturelles, obtenir des moyens supplémentaires

► MÉTHODE POUR CONSTRUIRE LE PROJET DE RI DU CSE ET L'ADOPTER**FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE –RENOUVELLEMENT****DURÉE****2 À 3 JOURS**

Cette formation a pour objet de recenser les modes de fonctionnement du CSE et d'identifier les éventuels besoins d'éclairage ou d'approfondissement, dans les domaines de connaissance et de compétences incombant au CSE, à partir desquels la formation dite de « perfectionnement » va se construire.



L'idée force étant de vous proposer à partir de cas concrets, une remise en situation, afin d'établir en co-construction, des éléments de bonne pratique, susceptibles à l'avenir d'aboutir à un panel de solutions.

**PUBLIC**

Les élus du CSE

**PRÉREQUIS**

Les élus du CSE ayant déjà eu une première formation CSE



processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

 DURÉE
3 JOURS

Face à l'importance que prennent les questions de santé et de sécurité, cette formation vous permettra de maîtriser le vaste champ d'intervention du CSE en la matière et de repartir avec des outils pratiques pour rendre votre action plus efficace : stratégie de réunion, plan de travail, conduite d'une inspection, etc.



PUBLIC

Les élus titulaires et suppléants des CSE

TARIF

Inter-entreprises
1050 € HT par élu. Formation prise en charge par votre employeur.

Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- Du 14 au 16 mars 2022
- Du 20 au 22 juin 2022
- Du 5 au 7 décembre 2022

PRÉREQUIS

Aucun

 **98 %** des élus recommandent cette formation.

Qualiopi
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit, notamment en portant les réclamations du personnel
- Gérer les activités sociales et culturelles

- Stratégie de réunion
- Interaction avec les représentants de proximité s'ils existent
- Droit à l'expertise lors des projets importants et face à des risques graves

▶ CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- La responsabilité de l'employeur : obligation de résultat, faute inexcusable
- L'évaluation des risques, bilan et programme annuel de prévention

▶ FAIRE DES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES UN VÉRITABLE POUVOIR

- Thèmes et cadre des informations et consultations récurrentes ou ponctuelles
- Veiller à la qualité de l'information remise
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

▶ POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Composition du CSE, rôle de l'inspection du travail, de la médecine du travail, de la CARSAT et de l'agent chargé de la sécurité
- Gestion des heures de délégation et emploi optimisé des moyens

▶ ANALYSER LES RISQUES PROFESSIONNELS LORS DES INSPECTIONS

- Connaissance des risques de l'entreprise
- Savoir regarder, écouter, et détecter les risques
- Propositions et suivi des mesures de prévention

▶ CONDUIRE UNE ENQUÊTE APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL, UNE MALADIE PROFESSIONNELLE, EN CAS D'INCIDENTS RÉPÉTÉS OU EN SITUATION DE DANGER GRAVE ET IMMINENT.

**FORMATIONS CSE****FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL** **DURÉE**
5 JOURS

Face à l'importance prise par les questions de santé et de sécurité, cette formation vous permettra de maîtriser le vaste champ d'intervention du CSE en la matière et de repartir avec des outils pratiques pour rendre votre action plus efficace : stratégie de réunion, plan de travail, conduite d'une inspection, d'une enquête après accident, etc.

**PUBLIC**

Les élus titulaires et suppléants des CSE

**TARIF**

Inter-entreprises
1750 € HT par élu. Formation prise en charge par votre employeur.

Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

**PROCHAINES DATES**

- Du 14 au 18 mars 2022
- Du 20 au 24 juin 2022
- Du 5 au 9 décembre 2022

**PRÉREQUIS**

Aucun



98 % des élus recommandent cette formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

En formation intra entreprise, il est possible d'adapter ce programme en intégrant les risques psychosociaux (voir programme page 33), l'analyse du document unique ou encore d'autres thématiques comme l'aménagement des espaces de travail, les entretiens d'évaluation, le lean management, etc.

▶ REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit
- Gérer les activités sociales et culturelles

▶ CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- La responsabilité de l'employeur : obligation de résultat, faute inexcusable
- L'évaluation des risques, bilan et programme annuel de prévention

▶ POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Composition du CSE, rôle de l'inspection du travail, de la médecine du travail, de la CARSAT et de l'agent chargé de la sécurité
- Gestion des heures de délégation et emploi optimisé des moyens
- Stratégie de réunion
- Interaction avec les représentants de proximité s'ils existent
- Droit à l'expertise lors des projets importants et face à des risques graves

▶ FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Missions et périmètre d'intervention

- Accord ou règlement intérieur du CSE
- Réunions, participants, moyens
- Plan de travail

▶ FAIRE DES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES UN VÉRITABLE POUVOIR

- Thèmes et cadre des informations et consultations récurrentes ou ponctuelles
- Veiller à la qualité de l'information remise
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

▶ ANALYSER LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Connaissance des risques de l'entreprise
- Savoir regarder, écouter, et détecter les risques lors des inspections
- Propositions et suivi des mesures de prévention
- Savoir analyser le document unique et le programme annuel de prévention

▶ CONDUIRE UNE ENQUÊTE APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL, UNE MALADIE PROFESSIONNELLE, EN CAS D'INCIDENTS RÉPÉTÉS OU EN SITUATION DE DANGER GRAVE ET IMMINENT

- Recueil des faits : observation, méthodes de questionnement pour les témoignages, rédaction du compte-rendu
- Méthode de l'arbre des causes
- Nombreux exercices pratiques
- Exploitation de l'arbre des causes pour faire des propositions de prévention



ACTUALITÉ DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

DURÉE
1 JOUR

Membres du CSE, suite à la promulgation de la loi santé au travail, vous souhaitez savoir de quelle manière elle peut impacter vos missions en matière de santé, sécurité et de conditions de travail. Vous souhaitez également connaître les dernières décisions importantes prises par la Cour de cassation, susceptibles de modifier vos pratiques en santé et en sécurité, cette formation est pour vous...



PUBLIC

Tous les membres du CSE



PRÉREQUIS

Aucun



TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Identifier les nouveaux cadres juridiques et jurisprudentiels en matière de santé, sécurité et conditions de travail entrant dans le champ d'action du comité social et économique

► LOI SANTÉ AU TRAVAIL :

- Le document unique d'évaluation des risques professionnels et ses dérivés
 - La consultation sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
 - Les incidences de la loi sur le programme annuel de prévention des risques (PAPRI Pact)
- Les nouvelles règles relatives à la formation des élus en SSCT
- Les possibilités en matière de négociations récurrentes obligatoires
- Le passeport prévention
- Le suivi médical
 - Visite de reprise et de pré-reprise
 - Rendez-vous de liaison pour les arrêts longs
 - Visite médicale de mi-carrière
 - Modification de la visite médicale de fin de carrière

- Le dossier médical partagé (DMP)
- Les services de prévention et de santé au travail (SPST)
- Une nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le Code du travail

► JURISPRUDENCE :

- Rappel des responsabilités de l'employeur
- L'obligation de sécurité de résultat de l'employeur
- Les expertises du CSE
- La consultation du CSE en SSCT
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles

**FORMATIONS CSE****FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
—RENOUVELLEMENT** **DURÉE**
3 OU 5 JOURS

Cette formation a pour objet de recenser les modes de fonctionnement du CSE et d'identifier les éventuels besoins d'éclairage ou d'approfondissement, dans les domaines de connaissance et de compétences sur les prérogatives santé, sécurité et conditions de travail, à partir desquels la formation dite de « perfectionnement » va se construire

L'idée force étant de vous proposer à partir de cas concrets, une remise en situation, afin d'établir en co-construction, des éléments de bonne pratique, susceptibles à l'avenir d'aboutir à un panel de solutions.

**PUBLIC**

Élus au CSE

**PRÉREQUIS**

Les élus du CSE ayant déjà eu une première formation SSCT

Qualiopi

processus certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

**FORMATION DES MEMBRES DU CSE DANS
LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS** **DURÉE**
3 OU 5 JOURS

Une formation indispensable pour connaître les attributions des élus CSE des entreprises de moins de 50 salariés et acquérir des moyens pratiques d'exercice du mandat. Cette formation peut être organisée sur trois jours et enrichie sur cinq jours avec une formation sur les risques psychosociaux (voir le programme à la page 33 du catalogue).

**PUBLIC**

Tous les membres du CSE de – 50 salariés

**TARIF**

Inter-entreprises
1050 € HT par élu.

Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

**PROCHAINES DATES**

- Du 9 au 11 mars 2022
- Du 27 au 29 juin 2022
- Du 30 novembre au 2 décembre 2022

**PRÉREQUIS**

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Qualiopi

processus certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► ATTRIBUTIONS DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL DU CSE

- Se repérer dans l'environnement législatif, conventionnel et contractuel du travail
- Porter les réclamations du personnel
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Conduire un droit d'alerte en cas d'atteinte à la santé ou aux droits des personnes

- Intervenir en réunion et obtenir des réponses de l'employeur
- Exercices et mises en situation

► CONDUIRE UNE ENQUÊTE SUITE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

- Cadre légal
- Recueil des faits
- Compte-rendu d'accident
- Propositions de prévention

► MAÎTRISER LES MOYENS D'INFORMATION ET LES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES**► MOYENS D'ACTION DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL****► ÉLABORER LES RÉCLAMATIONS ET LES DÉFENDRE EN RÉUNION**

- S'organiser pour être à l'écoute des salariés
- Formuler efficacement la note écrite sur les réclamations

- Heures de délégation : usage et utilisation
- Local
- Communication avec les salariés
- Délit d'entrave

FORMATIONS CSE

RÉCLAMATIONS



1 OU 2 JOURS

Élus CSE, vous avez désormais les attributions exercées avant par les délégués du personnel. Veiller à l'application du droit, porter les réclamations, lancer un droit d'alerte... : cette formation vous donnera des outils pratiques. En intra entreprise, cette formation peut être organisée sur deux jours et enrichie de focus liés à votre actualité : temps de travail, discriminations, rémunérations...



PUBLIC

Tous les membres du CSE

PRÉREQUIS

Aucun



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus recommandent cette formation.

► CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL DES RÉCLAMATIONS

- Réclamation ou consultation, les voies de traitement les plus efficaces
- Les recours d'urgence

► ÉLABORER ET DÉFENDRE UNE RÉCLAMATION

- S'organiser pour être à l'écoute des salariés
- Savoir analyser une situation
- Formuler efficacement les réclamations
- Savoir argumenter et obtenir des réponses de l'employeur
- Exercices et mises en situation

► SE REPÉRER DANS L'ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF, CONVENTIONNEL ET CONTRACTUEL DU TRAVAIL

► DÉFENDRE ET AMÉLIORER LE STATUT COLLECTIF

REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ



1 OU 2 JOURS

Les représentants de proximité ont été mis en place dans votre entreprise. Nous vous proposons de construire une formation sur mesure en fonction des attributions et des moyens fixés dans l'accord. Cette formation permettra aux représentants de prendre toute la mesure de leur mandat et de repartir avec des outils pratiques.



PUBLIC

Les représentants de proximité

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus recommandent cette formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

**FORMATIONS CSE****SECRÉTAIRE ET SECRÉTAIRE ADJOINT DU CSE****DURÉE****1 JOUR**

Connaître et utiliser les prérogatives du secrétaire. Organiser le comité pour accroître son efficacité.

**PUBLIC**

Les secrétaires et secrétaires adjoints

**TARIF**

Inter-entreprises
350 € HT par élu.

Intra entreprise

Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

**PROCHAINES DATES**

- 3 juin 2022
- 12 décembre 2022

**PRÉREQUIS**

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► **PLACE DU SECRÉTAIRE DANS L'ORGANISATION INTERNE DU COMITÉ**

- Rôle du secrétaire
- Délégations données au secrétaire et au secrétaire adjoint
- Règlement intérieur du comité
- Responsabilité du comité et du secrétaire

► **ORDRE DU JOUR**

- Rédaction et ordonnancement
- Préparation

► **RÉUNIONS**

- Préparatoires, plénières
- Organisation
- Animation

► **PROCÈS-VERBAL**

- Valeur légale
- Rédaction
- Délai maximum

► **ANIMATION DU COMITÉ**

- Plan de travail
- Organisation d'un bureau
- Communication vis-à-vis des salariés



TRÉSORIER ET TRÉSORIER ADJOINT : GÉRER LES BUDGETS DU CSE

 **DURÉE**
2 JOURS

Trésorier, secrétaire, adjoints, vous avez des responsabilités dans la gestion des budgets. Votre rôle est stratégique et vous accomplissez des actes de gestion qui engagent la responsabilité du comité et parfois la vôtre. Face aux attentes importantes des salariés, il est impératif de maîtriser parfaitement la réglementation afin d'élaborer, tenir et contrôler les budgets au service d'un projet.



 **PUBLIC**

Élus ayant des responsabilités dans la gestion des budgets (trésoriers, secrétaires, adjoints, etc.)

 **TARIF**

Inter-entreprises
700 € HT par élu.

Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

 **PROCHAINES DATES**

- Du 7 et 8 mars 2022
- Du 4 et 5 juillet 2022
- Du 28 et 29 novembre 2022

 **PRÉREQUIS**

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.



processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL

- Responsabilité collective du comité et responsabilité individuelle des membres
- Budget de fonctionnement : calcul, dépenses autorisées
- Budget des activités sociales et culturelles : calcul, dépenses autorisées, critères d'attribution possibles, règles Urssaf
- Obligations comptables
- Processus d'arrêt et d'approbation des comptes, publicité
- Recours face aux pratiques illicites

- Les différentes méthodes de suivi comptable
- La relation du trésorier avec l'expert-comptable et/ou le commissaire aux comptes

► S'ORGANISER POUR ÊTRE EFFICACE ET MAÎTRISER LES RISQUES

- Le rôle du trésorier dans la présentation des comptes
- Le règlement intérieur : le statut du trésorier, ses missions, la séparation des pouvoirs
- La mise en place de procédures organisationnelles
- La conduite des opérations comptables

► GÉRER DES BUDGETS AU SERVICE D'UN PROJET

- Des méthodes pour élaborer des budgets et pour les suivre
- Conduire des activités et identifier les attentes des salariés
- La mise au point de tableaux de bord et de suivi de gestion
- Relier le projet au budget puis au rapport de gestion
- La mise au point d'outils de pilotage simple au quotidien

► LA QUALITÉ, LA CONSERVATION DES JUSTIFICATIFS



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

**PRÉPARER LA CONSULTATION OU LA NÉGOCIATION
SUR LE TÉLÉTRAVAIL****DURÉE**

1 JOUR

Devenu une modalité de travail comme une autre, le télétravail reste néanmoins méconnu. Quelles formes et quelles possibilités de mise en place? Dans quel cadre juridique? Quels en sont les enjeux? Comment le sécuriser tant pour le salarié que pour les collectifs de travail? Que faut-il négocier? Cette journée vous permettra de faire le point et de préparer concrètement votre négociation.

**PUBLIC**

Les négociateurs

**PRÉREQUIS**

Aucun

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus recommandent cette formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ CONSTATS ET RETOURS D'EXPÉRIENCE**▶ CADRE JURIDIQUE DU TÉLÉTRAVAIL****▶ COMPLÉMENTS NÉCESSAIRES AU TÉLÉTRAVAIL :**
équipements, frais, etc.**▶ APPORTS DE L'ACCORD NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL (ANI) DE 2020****▶ NÉGOCIATION D'UN ACCORD DE TÉLÉTRAVAIL :**
enjeux, points de vigilance et pistes de négociation**▶ SUIVI PAR LES ÉLUS CSE****▶ CADRE, NIVEAU ET RÈGLES DE LA NÉGOCIATION****▶ RÈGLES DE VALIDITÉ D'UN ACCORD**

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux (art.L. 2315-61). Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Connaître la réglementation et les obligations de l'employeur en matière de formation en intégrant les derniers changements de la loi de septembre 2018. Intervenir efficacement lors des consultations du comité et lors des négociations. Pouvoir renseigner les salariés sur les moyens d'accès individuel à la formation.



PUBLIC

Les membres du CSE et les membres de la commission formation, les délégués syndicaux

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



91 % des élus recommandent cette formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

▶ POINTS DE REPÈRES LES FORMATIONS EN ALTERNANCE

▶ OBLIGATIONS DES ENTREPRISES ET FORMATIONS À L'INITIATIVE DES EMPLOYEURS

▶ AGIR EN CSE SUR LA FORMATION

- Financement de la formation professionnelle
- Entretien professionnel
- Plan de développement des compétences (ex. plan de formation)
- Reconversion ou promotion professionnelle par alternance (Pro-A)

- Préparer les consultations du CSE
- Rôle de la commission formation
- Porter des réclamations

▶ ACCÈS INDIVIDUEL À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

▶ NÉGOCIER SUR LA FORMATION

- Conseil en évolution professionnelle
- Bilan de compétences
- Validation des acquis de l'expérience
- Compte personnel formation
- Projet de transition professionnelle



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

DURÉE
2 JOURS

Connaître le droit de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en intégrant les toutes dernières évolutions de 2018. Savoir analyser la situation de l'entreprise. Maîtriser les différents moyens d'action.



PUBLIC

Tous les représentants du personnel qui auront à négocier ou à donner leur avis sur ces sujets

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus recommandent cette formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Organisée sur deux jours, cette formation intégrera une mise en pratique sur la base de vos documents.

► DROIT DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : OUTILS POUR L'ACTION

- Lois sur l'égalité entre les femmes et les hommes
- Nouvel index obligatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Lois en matière de discriminations
- Lois en matière de violences sexistes et sexuelles

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Champ et pistes de négociation
- Droit à l'expertise dans les entreprises de 300 salariés et plus
- Contenu obligatoire du plan d'action en absence d'accord

► L'EMPLOI DES FEMMES ET LA PERSISTANCE DE DÉSÉQUILIBRES : POINTS DE VIGILANCE POUR L'ANALYSE

- Points de vigilance pour l'analyse

► AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Rôle de la commission égalité professionnelle
- Formuler des propositions lors des consultations et rendre un avis
- Le droit d'alerte contre les discriminations
- Agir par les activités sociales et culturelles

► IDENTIFIER LES INÉGALITÉS DANS L'ENTREPRISE

- Maîtriser les différentes sources d'information
- Analyser le rapport annuel sur la situation comparée des femmes et des hommes : emplois occupés, déroulements de carrière, écarts de rémunération, accès à la formation, etc.
- Analyser l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES



PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT ET ÉPARGNE SALARIALE

DURÉE
2 JOURS



Voir le programme sur notre site Internet :

www.apex-isast.fr/formation-des-elus/

PRÉPARER LA CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE

DURÉE
2 JOURS

La consultation sur la politique sociale regroupe de nombreux thèmes importants, auparavant vus séparément : bilan social, temps de travail, formation, égalité professionnelle, conditions de travail, prévention des risques professionnels. Cette formation vous permettra d'aller vite à l'essentiel dans l'analyse des documents et de réfléchir aux engagements attendus de l'employeur.



PUBLIC

Les membres du CSE et les délégués syndicaux



PRÉREQUIS

Aucun



TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ MAÎTRISER LE CADRE DE LA CONSULTATION

- Champ de la consultation
- Informations obligatoires et base de données
- Calendrier et délai pour rendre l'avis
- Expertise prise en charge par l'employeur

effectifs, les conditions de travail, les rémunérations

- Focus sur la formation professionnelle : nouveau cadre légal, points clés à analyser
- Focus sur l'égalité professionnelle : nouveau cadre légal, angles d'analyse pertinents

▶ ORGANISER LE TRAVAIL DU COMITÉ

- Rôle des commissions
- Préparatoires
- Stratégie de réunion
- Communication auprès des salariés

▶ ARTICULER LES CONSULTATIONS RÉCURRENTES ET LES NÉGOCIATIONS OBLIGATOIRES

- Négociations annuelles obligatoires
- Organisation des calendriers
- Utilisation des informations disponibles et orientation des expertises

▶ ANALYSER LES DOCUMENTS

- Focus sur le bilan social : pièges à éviter dans la lecture des données, points clés à analyser dans les



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES



ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉVALUATION

DURÉE
1 JOUR

Les entretiens individuels sont protéiformes et peuvent exercer différentes influences sinon conséquences sur le contrat de travail : selon qu'il s'agisse d'un entretien annuel ou en vue d'une sanction, les procédures diffèrent et la relation de travail peut en être affectée.



PUBLIC

Les représentants du personnel intéressés par le sujet



PRÉREQUIS

Aucun



TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉVALUATION : CONTEXTE ET FORMES

- Le contexte du développement des entretiens individuels d'évaluation
- La place de l'entretien individuel parmi les entretiens obligatoires
- Le cadre légal de l'entretien individuel

► LES ENTRETIENS INDIVIDUELS : BASES DE L'ÉVALUATION ET ENGAGEMENTS

- Évaluation sur objectifs
- Évaluation des comportements et de l'adhésion aux « valeurs » de l'entreprise
- Évaluation et rémunération

► L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION : FORMES ET RÉSULTATS

- Les formes pratiques de l'entretien d'évaluation
- Portée et consignation des résultats
- Support d'évaluation : les exigences liées à la protection des données personnelles

► L'ACTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

► LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

TEMPS DE TRAVAIL, ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Se repérer dans le droit complexe du temps de travail fortement modifié par la loi El Khomri de 2016 puis par les ordonnances 2017. Se préparer à négocier avec de nouvelles règles : accord majoritaire, référendum, primauté de l'accord d'entreprise sur la branche professionnelle...



PUBLIC

Tous les représentants
du personnel

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus
recommandent cette
formation.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► CONNAÎTRE LE DROIT EN MATIÈRE DE TEMPS DE TRAVAIL

► TEMPS DE TRAVAIL : DÉFINITION ET ENCADREMENT

- Heures supplémentaires, heures complémentaires
- Moyens de contrôle du temps de travail
- Contraintes spécifiques : travail dominical, travail de nuit, astreinte...

► COMPRENDRE LES DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Aménagement hebdomadaire, sur 4 semaines, par cycle, sur l'année...
- Forfaits en heures et forfaits en jour
- Compte-épargne temps
- Points de vigilance et pistes de négociation

► FOCUS SUR LES NOUVEAUX ACCORDS DE PERFORMANCE COLLECTIVE

- Contenu
- Licenciement possible des salariés refusant les modifications
- Droit à l'expertise pour les syndicats

► MAÎTRISER LES MOYENS D'ACTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- Négociation par les syndicats : nouvelles règles, points de vigilance
- Consultation du comité sur la politique sociale
- Réclamations sur le respect du droit

**FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES** **DURÉE**
2 JOURS**AGIR FACE AUX RESTRUCTURATIONS ET AUX CESSIIONS**

Dans le cadre de procédures brutales, organisations syndicales et instances élues doivent être capables de prendre rapidement les bonnes décisions. À côté des procédures de licenciements économiques, de nouvelles négociations sont désormais possibles pour des ruptures conventionnelles collectives pour des salariés volontaires pour quitter l'entreprise. Des négociations peuvent également être ouvertes pour modifier les emplois par un accord de performance collective (APC) primant sur le contrat de travail des salariés.

**PUBLIC**Délégués syndicaux,
membres CSE**PRÉREQUIS**

Aucun

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE (APC)

- Modifier la rémunération, le temps de travail ou les conditions de mobilité
- Déroulement de la négociation
- Points de vigilance sur le contenu de l'accord
- Conséquences pour les salariés

▶ CADRE LÉGAL DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- Définition du licenciement économique
- Quelle procédure selon le nombre de ruptures envisagées ?
- Quand un PSE est-il obligatoire ?
- Rôle de l'administration du travail
- Assistance des syndicats et du comité par l'expert-comptable

▶ LA PROCÉDURE POUR LES GRANDS LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- Négociation possible d'un accord majoritaire sur le PSE
- Double consultation du CSE avec des délais impératifs, consultation du CHSCT, nouvelle instance de coordination des CHSCT et expertise unique

▶ LES NOUVEAUX PLANS DE DÉPARTS VOLONTAIRES NÉGOCIÉS

- Congé de mobilité dans un accord de GPEC
- Accord de rupture conventionnelle collective

▶ LE RÔLE MAJEUR DE L'ADMINISTRATION (DIRECCTE)**▶ ANALYSER LE PROJET DE RÉORGANISATION**

- Force et limites de la critique des motifs économiques
- Contrôle du nombre de postes supprimés
- Catégories d'emploi concernées
- Critères d'ordre du licenciement

▶ ANALYSER LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Volontariat
- Reclassement interne
- Mesures d'âge
- Aide au reclassement externe
- Mesures compensatrices au licenciement
- Commission de suivi du plan

▶ VOIES DE RECOURS JUDICIAIRES

AGIR FACE AUX FUSIONS ET AUX CESSIONS

Savoir se diriger malgré la complexité des textes et être capable de prendre rapidement les bonnes décisions dans le cadre de procédures souvent rapides et brutales.



PUBLIC

Tous les représentants
du personnel

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► LES DIFFÉRENTES FORMES DE RÉORGANISATIONS

- Modification des statuts de la société
- Modification de la propriété du capital
- Transferts partiels d'actifs, fusions, fusions-absorptions...
- Réorganisations internes

► LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- Information et consultation des instances : moment, modalités, délais
- Négociation par les organisations syndicales avant/après le transfert

► LES CONSÉQUENCES DES TRANSFERTS D'ACTIFS SUR :

- Les contrats de travail
- Le statut collectif
- Les instances représentatives

► PRÉPARER LES CONSULTATIONS ET LES NÉGOCIATIONS

- Points de vigilance dans l'analyse du projet
- Moyens de peser



**FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES****AGIR FACE AUX RÉORGANISATIONS INTERNES** **DURÉE**
1 JOUR**RUPTURE INDIVIDUELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL** **DURÉE**
1 JOUR**REPÈRE SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE** **DURÉE**
1 JOUR

Voir les programmes sur notre site Internet :

www.apex-isast.fr/formation-des-elus/**ENTRETIENS PRÉALABLES AUX LICENCIEMENTS** **DURÉE**
1 JOUR

Identifier la procédure de licenciement individuel, y compris la rupture conventionnelle individuelle.

**PUBLIC**

Les représentants du personnel intéressés par le sujet

**PRÉREQUIS**

Aucun

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ ASSISTER UN SALARIÉ LORS D'UN ENTRETIEN PRÉALABLE EN VUE D'UNE SANCTION

- Identifier l'entretien formel de l'entretien informel, ainsi que le rôle de l'assistant ;
- Identifier le cadre légal de l'entretien formel appelé : « disciplinaire », ainsi que ses conséquences sur la relation contractuelle ;
- Donner un contenu à cet entretien et avoir le bon comportement
- Maîtriser l'intervention de la sanction ainsi que ses conséquences
- Préparer l'entretien et veiller à son bon déroulement

▶ LA RUPTURE CONVENTIONNELLE INDIVIDUELLE

- Identifier son cadre légal et procédural (rupture à l'amiable, cas des situations conflictuelles, cas d'interdiction, homologation de la convention) ;

- Assister un salarié lors de sa négociation ;
- Identifier le contenu de la convention ;
- Conseiller le salarié notamment sur son droit à rétractation ;

▶ LE RECOURS PRUD'HOMAL

- Saisir le conseil de prud'hommes et identifier la procédure ;
- Identifier les délais pour agir ;
- Différencier l'octroi des dommages-intérêts selon les motifs de saisie
- Identifier sa procédure ainsi que les précautions à prendre avant d'y recourir
- Saisir le conseil de prud'hommes.

DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

 **DURÉE**
2 JOURS

Cette formation vous permet d'approfondir votre compréhension des mécanismes économiques et financiers de l'entreprise et de préparer la nouvelle consultation annuelle sur la situation économique et financière. Préparation possible à partir de vos documents.



PUBLIC

CSEC/CSE, notamment ceux de la commission économique



PRÉREQUIS

Aucun



TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ ANALYSER L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

- L'analyse du chiffre d'affaires
- Les méthodes d'analyse de la croissance
- Les différentes marges dégagées
- Les soldes intermédiaires de gestion : marge brute, valeur ajoutée, résultat d'exploitation
- Les ressources humaines

▶ ÉVALUER LE FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Construction et lecture du tableau de financement
- L'investissement
- L'endettement
- La vitesse de rotation des capitaux engagés
- La mesure de la rentabilité

▶ COMPRENDRE LA STRUCTURE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

- L'évaluation des postes du bilan
- Les relations significatives du bilan

▶ CONDUIRE LE DIAGNOSTIC DE L'ENTREPRISE

- Environnement concurrentiel
- Moyens et besoins de l'entreprise
- Conséquences sociales et économiques de la stratégie mise en œuvre
- Management et risque



MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (UES) ET SES CONSÉQUENCES

 **DURÉE**
1 OU 2 JOURS

Voir le programme sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/



**FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ** **DURÉE**
2 JOURS**AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

Connaître les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques psychosociaux. Doter les représentants du personnel d'outils méthodologiques pour l'analyse des situations de travail présentant des risques psychosociaux. Leur permettre d'initier, de suivre et d'évaluer un programme de prévention de ces risques.

 **PUBLIC**

Les représentants du personnel intervenant sur le sujet

TARIF

Inter-entreprises
700 € HT par élu.

Intra entreprise
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- Du 7 au 8 novembre

PRÉREQUIS

Aucun



94 % des élus recommandent cette formation.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► **COMPRENDRE LES DIVERSES NOTIONS, LES DÉBATS ET LES ENJEUX AUTOUR DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

- Origines
- Santé physique, santé mentale et bien-être au travail
- Se repérer dans le cadre juridique

► **AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LEURS FACTEURS ET LEURS TROUBLES**

- Identifier les différents acteurs, le rôle et les responsabilités de chacun
- Passer du diagnostic à l'action préventive
- Utiliser les moyens d'action internes et externes du CSE

► **ABORDER CONCRÈTEMENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

- Une grille de lecture du travail et de la personne
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Des méthodes d'identification des facteurs des risques et des troubles



AGIR FACE AU BURN OUT



DURÉE

1 JOUR

Comprendre les mécanismes du Burn-out et mettre à jour les dimensions individuelles et collectives. Mettre en lien les organisations du travail et les conséquences sur la santé.



PUBLIC

Tous les membres
du CSE



PRÉREQUIS

Aucun



TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus
recommandent cette
formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► COMPRENDRE

- Recueil des représentations et échanges, ce que la crise a changé
- Rappels sur les notions de burn out, épuisement, stress...
- Dimensions individuelles/collectives de l'épuisement professionnel
- Détecter
- La nouvelle donne post covid/le burn out «à domicile»

► AGIR

- Quelle stratégie pour le CSE
- Les outils
- Zoom sur l'inspection

**FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ****LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION
DES RISQUES PROFESSIONNELS****DURÉE****1 JOUR**

Comprendre le document unique et, en tant que représentant du personnel, proposer des modifications et l'utiliser.

**PUBLIC**Tous les représentants
du personnel**PRÉREQUIS**

Aucun



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

**▶ LA RÉGLEMENTATION SUR L'ÉVALUATION DES
RISQUES ET LE DOCUMENT UNIQUE****▶ LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION DES RISQUES ET
LEUR TRANSCRIPTION DANS UN DOCUMENT
UNIQUE**

- La notion « d'inventaire » : différencier et identifier les dangers et analyser les risques
- La notion « d'unité de travail » et la mise à jour du document
- Présentation de diverses méthodologies d'évaluation

**▶ COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES
PSYCHOSOCIAUX**

- Les différents risques
- Quelques principes pour intégrer ces risques au document unique

▶ LE RÔLE DES REPRÉSENTATIONS DU PERSONNEL

- Information, consultation ou participation ? Intérêts et limites de chaque modalité
- L'articulation avec la consultation sur la politique sociale et les conditions de travail et les négociations

**ENQUÊTES APRÈS ACCIDENT DU TRAVAIL
ET MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES****DURÉE****2 JOURS**

Maîtriser l'enquête suite à un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel. En connaître les enjeux pour la lier à la mission du CSE en matière d'analyse des risques professionnels et de contributeur à la préservation de la santé et de la sécurité des salariés.

**PUBLIC**Membre
du CSE**PRÉREQUIS**

Aucun



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

▶ LES ENQUÊTES DU CSE

- Rappel du cadre général
- Recueil des faits
- Compte-rendu d'accident

▶ LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES**▶ EXERCICES EN TAILLE RÉELLE****▶ LE DOCUMENT UNIQUE**

- Quelques repères sur les origines de l'évaluation des risques et du document unique
- Qu'est-ce qu'un « Risque »
- Les principes d'élaboration du document unique
- Le processus d'élaboration du DUERP
- Le rôle du CSE



AGIR CONTRE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

Avec le vieillissement de la population, la pénibilité au travail et la retraite sont deux sujets étroitement liés, mais le sujet de la pénibilité concerne plus largement les conditions bouleversées par ordonnance en 2017. Les représentants du personnel peuvent jouer un rôle majeur.



PUBLIC

Élus CSE, délégués
syndicaux



PRÉREQUIS

Aucun



TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► SE REPÉRER DANS LE CADRE LÉGAL ACTUEL

- Les facteurs de risques professionnels nécessitant un suivi particulier
- Le compte professionnel de prévention et les autres mesures de compensation
- Accord ou plan d'action obligatoire : entreprises concernées, contenu, sanctions

► AGIR CONTRE LA PÉNIBILITÉ

- Rôles de chacun
- Action du CSE
- Négociation
- Mettre en place une démarche de prévention

► COMPRENDRE LES ENJEUX

- Liens entre santé et travail
- Les risques psychosociaux comme facteurs complémentaires de pénibilité
- Enjeux économiques pour les entreprises

**FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ SÉCURITÉ****HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATIONS****DURÉE****1 JOUR**

Comprendre les notions de discrimination et harcèlement ainsi que les enjeux psychosociaux.
Faire un état du droit et donner des outils aux élus pour faire face à ces situations.

**PUBLIC**Tous les membres
du CSE**PRÉREQUIS**

Aucun



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

**COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENTS ET CONTRIBUER À LA PRÉVENTION**

- Phénomènes psychosociaux à l'origine de la discrimination et du harcèlement
- État du droit
- Outils de la prévention et de la protection
- Agir comme CSE/CSST

**AGIR EN SITUATION POTENTIELLE DE DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENTS VIS-À-VIS DES PERSONNES (COMMENT GÉRER LA RELATION) ET EN TANT QU'INSTANCE**

- Accueillir la parole en se préservant
- Mener une enquête
- Outils de la réparation
- Agir comme CSE/CSSCT

COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET DU LEAN**DURÉE****1 JOUR**

Le déploiement des méthodes d'excellence opérationnelles plus ou moins héritées du lean management introduit de nouveaux concepts et outils. Ce déploiement impacte également les relations professionnelles, les temps collectifs, les postures managériales. Il change la nature des tâches demandées. Pour agir efficacement, les représentants du personnel ont besoin de comprendre les concepts de l'excellence opérationnelle et de bien en identifier les enjeux et les risques.

**PUBLIC**Tous les représentants
du personnel**PRÉREQUIS**

Aucun



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

**COMPRÉHENSION DU « CONTEXTE LEAN » : POUR QUI, POUR QUOI, POURQUOI ?****VOCABULAIRE DU LEAN****PRINCIPES ET OUTILS DES MÉTHODES LEAN****LES DIFFÉRENTES « ÉCOLES » DU LEAN****ÉTUDES DE CAS PRATIQUES****ANALYSE DES RISQUES DE LA MÉTHODE :**

- Risques psychosociaux
- Risques d'une organisation du travail axée « performance » sans prise en compte de la santé

AGIR SUR LES PROJETS MODIFIANT LES ESPACES DE TRAVAIL

 DURÉE
1 JOUR

Déménagements, réaménagements, mise en place du flex office : ces projets importants ont de fortes répercussions pour les salariés. Cette formation vous donnera les clés d'une consultation efficace.



PUBLIC

Tous les représentants
du personnel

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus recommandent cette formation.



La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

▶ MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL DE LA CONSULTATION

- Articulation des différentes consultations
- Délais
- Recours en cas de défaut de consultation

▶ PRÉPARER LA CONSULTATION

- Quelles informations demander
- Pistes d'analyse
- Recours possible à l'expertise « projet important »
- Communication auprès des salariés
- Formalisation de l'avis

▶ COMPRENDRE LES PROJETS MODIFIANT LES ESPACES DE TRAVAIL

- Les différents types de projets : déménagements, réaménagements
- Les références réglementaires et normatives

**OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE****PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES** **DURÉE**
1 JOUR

Le mandat des membres du CSE s'achève, votre employeur vous convie à la négociation du protocole pré-électoral. Cependant, nous n'êtes pas parfaitement au fait du cadre légal ni de son évolution jurisprudentielle et vous souhaitez mener une négociation en toute connaissance de cause.

**PUBLIC**

Quiconque amené à négocier un protocole pré-électoral

**PRÉREQUIS**

Aucun

**TARIF INTRA**

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

► ORGANISER LES ÉLECTIONS

- Calendrier
- Contenu obligatoire et facultatif du protocole pré-électoral (PAP)
- Participants à la négociation du PAP
- Règles de validité, portée et contestation du protocole
- Nombre de sièges
- Nombre et composition des collèges
- Répartition des sièges entre collèges
- Droit de vote et listes électorales
- Modalités d'organisation des opérations électorales à définir dans le PAP

► PRÉSENTER LES CANDIDATURES

- Présentation des listes de candidats
- Représentation équilibrée des femmes et des hommes sur les listes

► DÉROULEMENT DU SCRUTIN (DONT VOTE ÉLECTRONIQUE), DÉPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RÉSULTATS**► CONTENTIEUX ÉLECTORAL****► COMMUNICATION SYNDICALE : DROITS ET POINTS DE VI**

OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR LA RÉMUNÉRATION

 DURÉE
2 JOURS

Connaître le nouveau cadre. Savoir apprécier les politiques de rémunérations et d'organisation du travail, réfléchir à la revendication.



PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise

PRÉREQUIS

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus recommandent cette formation.



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

▶ NOUVEAU CHAMP DE LA NÉGOCIATION

▶ CADRE DE LA NÉGOCIATION

- Niveau de la négociation et initiative
- Périodicité annuelle à défaut d'accord
- Les syndicats : composition de la délégation et moyens
- Règles de validité de l'accord selon les thèmes
- Accord/PV de désaccord

▶ CONDUIRE LA NÉGOCIATION

- Poser et formuler les revendications
- Communiquer avec les salariés
- Règles de conduite des réunions

▶ PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- Informations données à la délégation syndicale
- Informations et expertises à la disposition du comité
- Analyser les composantes de la rémunération et leur évolution
- Points de vigilance en matière de temps de travail

**OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE****NÉGOCIATION SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL** **DURÉE**
2 JOURS

Connaître le nouveau cadre légal. Repérer l'ensemble des sujets de négociation, réfléchir à la revendication.

PUBLICLes négociateurs
d'entreprise **PRÉREQUIS**

Aucun

TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

**100 %** des élus
recommandent cette
formation.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

Un vaste champ de négociation : égalité entre les femmes et les hommes, handicap, pénibilité, articulation vie personnelle et vie professionnelle, droit à la déconnexion, etc.

► CADRE DE LA NÉGOCIATION

- Niveau de la négociation et initiative
- Les syndicats : composition de la délégation et moyens
- Règles de validité selon les thèmes
- Accord/PV de désaccord/Plan d'action

► CONDUIRE LA NÉGOCIATION

- Poser et formuler les revendications
- Communiquer avec les salariés
- Règles de conduite des réunions

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- Informations données à la délégation syndicale et aux instances élues
- Expertises possibles
- Analyser les données sur la situation comparée des femmes et des hommes
- Sources d'informations disponibles sur la qualité de vie au travail

PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR LA GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (EX-GPEC)

 DURÉE
2 JOURS

Connaître le nouveau cadre légal de la négociation obligatoire sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers dans les entreprises de 300 salariés et plus, en identifier les points clés et les enjeux, construire des propositions.



PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise, les membres des CSEC et CSE



PRÉREQUIS

Aucun



TARIF INTRA

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.

▶ LE NOUVEAU CHAMP DE LA NÉGOCIATION

- Thèmes obligatoires et thèmes facultatifs
- Niveau pertinent
- Cadre juridique
- Enjeux

▶ LA CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LA GPEC : UN POINT DE DÉPART POUR LA NÉGOCIATION

▶ LES OUTILS DU DIAGNOSTIC SOCIAL À NÉGOCIER

- États des lieux : matrices des postes, référentiels métiers, etc.
- Informations sur les évolutions des métiers, les évolutions démographiques et les impacts sociaux de la stratégie sur les emplois et les qualifications
- Indicateurs de suivi

▶ LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT ET D'ADAPTATION

- Comment identifier les mesures adaptées à la situation
- Outils en matière d'orientation
- Outils en matière de formation : plan de développement des compétences, CPF, etc.
- Outils en matière de mobilité volontaire
- Politique de recrutement et d'intégration
- Départs volontaires dans le cadre du congé de mobilité

▶ LE SUIVI DE L'ACCORD



OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

REPRÉSENTATION SYNDICALE DANS L'ENTREPRISE

 DURÉE
1 JOUR

COMMUNIQUER AVEC LES SALARIÉS

 DURÉE
1 JOUR

FORMATIONS CHSCT

FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT FONCTION PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE

 DURÉE
5 JOURS

COMITÉ DE GROUPE

COMITÉ DE GROUPE

 DURÉE
1 JOUR

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

 DURÉE
1 JOUR

Voir les programmes sur notre site Internet :



www.apex-isast.fr/formation-des-elus/





30 - 32 rue de Chabrol – 75010 Paris

01 53 72 00 11 | 01 53 72 00 10

formation@apex-isast.fr

www.apex-isast.fr



[groupe-apex-isast](#)



[Apex_Isast](#)